

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°22 16/07/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64** sylvie.desire@fdgdon64.fr

> Suppléance : ARVALIS a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33** p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance: FDGDON 64 / ARVALIS sylvie.desire@fdgdon64.fr a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia** q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64 p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »





Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades :** 70 % des surfaces ont atteint la floraison. Les maïs les plus avancés sont au stade laiteux.
- Vers gris : le vol des papillons Agrotis se poursuit. Surveillez les parcelles de maïs semences à 6-8 feuilles.
- **Sésamies** : début de la période de risque de seconde génération.
- Pyrales: les captures se poursuivent.
- Chrysomèle des racines du maïs : relevés en cours.
- Maladies: rappel des cycles biologiques et des conditions de développement des principales maladies du maïs.

Stade-Situation des semis

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint Médard de Guizières (33), Blanquefort (33), Saint-Pierre-de-Mons (33), Saint-Androny (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Miramont-Sensacq (40), Sorbets (40), Estillac (47), Mimbaste (40), Bonnut (64), Sendets (64), Pontacq (64), Malaussanne (64), Montardon (64) et Coublucq (64).

D'après Céré'Obs, 70 % des surfaces ont atteint le stade floraison. La date médiane de ce stade présente une avance de 2 jours par rapport à la moyenne des 5 dernières années et de 4 jours par rapport à celle de l'année dernière. Les maïs les plus avancés sont au stade grain laiteux.

Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

<u>Piégeage</u>: le vol se poursuit. Cette semaine, le réseau de piégeage a enregistré 2 captures d'*Agrotis segetum* dans 2 des 5 pièges relevés dans les secteurs Nord 47-24 et Sables ; la semaine dernière, 1 seule capture d'*Agrotis segetum* avait été réalisée.

8 papillons d'*Agrotis ipsilon* ont été capturés cette semaine dans le Nord 33-Entre deux mers et les Sables ; la semaine passée, aucune capture n'avait été réalisée.

<u>**Observations**</u>: pas de signalement d'attaque cette semaine hormis sur des parcelles de maïs doux.

<u>Seuils indicatifs de risque</u> : dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées ou en augmentation.



Attaque de vers gris (Photo : D. Jeanneau - Arvalis)

Évaluation du risque

Risque possible sur les semis de mi-juin. Surveillez les parcelles n'ayant pas atteint 10 feuilles.



Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

<u>Observations</u>: cette semaine, on enregistre 20 captures de papillons dans 5 des 14 pièges à phéromones relevés, dans les secteurs Nord33 Entre deux Mers et Sables. 1 capture avait été réalisée en fin de semaine dernière dans les 11 pièges relevés.

Dans les pièges lumineux, 3 captures ont été réalisées cette semaine dans 1 des 4 pièges renseignés.

Des signalements de dégâts liés à la G1 se poursuivent dans toute la région Aquitaine.

Date prévisionnelle du vol selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues peuvent évoluer. Le vol de seconde génération approche du pic de vol dans les secteurs les plus précoces (Basse Navarre et vallée de Garonne).



Larve de sésamie au dernier stade larvaire (Photo : A. Peyhorgue - Arvalis)



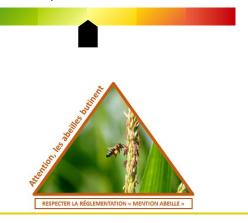
<u>Tableau</u>: Prévisions du modèle NONA au 15 juillet 2020 pour le vol de 2ème génération de sésamies.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	10/07	28-29/07	1-2/08	1/09
	Libournais	30/06	18-19/07	22-23/07	18-19/08
	Blayais	1/07	20-21/07	26-27/07	30/08-1/09
	Landes de Bordeaux	4/07	26-27/07	31/07-1/08	2/09
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	4/07	21-22/07	24-25/07	25/08
	Vallée des gaves	1/07	20-21/07	26-27/07	27/08
	Basse-Navarre	26/06	14-15/07	18-19/07	16/08
	Plaine de Nay	8/07	26-27/07	29-30/07	29/08
Landes	Sud Adour	29/06	18-19/07	25-26/07	27-28/08
	Tursan	29/06	16-17/07	21-22/07	27/08
	Haute-Landes	27/06	16-17/07	20-21/07	18/08
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	5/07	22-23/07	27-28/07	27/08
	Secteur de Duras	30/06	19-20/07	26-27/07	24/08
	Vallée de Garonne	26/06	14-15/07	18-19/07	17/08
Dordogne	Vallée de Dordogne	9/07	26-27/07	29-30/07	-
	Ribéracois	10/07	26-27/07	1-2/08	-

Évaluation du risque

Le stade cible pour la gestion de la sésamie de seconde génération n'est pas encore atteint mais approche en vallée de Garonne ou la pression de G1 a été très forte.

La forte pression enregistrée au cours de la première génération nous laisse penser que les attaques de seconde génération pourraient être importantes sur l'ensemble de l'Aquitaine.



Pyrales

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

<u>Observations</u>: cette semaine, on enregistre 5 captures dans 2 des 19 pièges relevés dans le secteur des Gaves. Fin de semaine dernière, 8 captures avaient été enregistrées dans les Gaves dans 2 des 11 pièges renseignés.

Dans les pièges lumineux, 24 pyrales ont été piégés cette semaine dans 4 des 6 pièges relevés dans les secteurs Sud 47 et Sud Adour; la semaine passée, 25 papillons avaient été capturés dans 4 des 7 pièges relevés dans les secteurs Sud 47 et sud Adour.

Évaluation du risque

Le vol est très étalé comme tous les ans. La période de risque se poursuit.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 du 11/06/2020. https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355/telechargement



• Chrysomèle des racines du maïs (Diabrotica v. virgifera Le Conte)

Période de capture de l'adulte : de fin juin à fin août.

<u>**Observations**</u>: des captures ont été réalisées dans le Sud Aquitaine sur les communes où la présence de l'insecte est déjà connue : Ger, Serres-Morlaas, Serres-Sainte-Marie.

Évaluation du risque

Pas de risque actuellement, les dégâts étant surtout occasionnés par la larve au niveau des racines.



Capture d'adultes de chrysomèle des racines du maïs (Photo : A. Peyhorgue - Arvalis)

Maladie

Helminthosporiose

Conditions de développement : l'helminthosporium turcicum se conserve pendant l'hiver sur les résidus de culture de maïs sous la forme de spores résistantes au froid (conidies ou chlamidospores) qui peuvent contaminer les plants de maïs dès le stade 2-3 feuilles. Dès le stade 6-8 feuilles, et si le printemps ou le début de l'été sont chauds et humides (T de 18-27 °C et humidité relative > 95 %), le champignon peut se développer via la germination des conidies et infecter les feuilles en envahissant le parenchyme puis les vaisseaux, ce qui permet la propagation du mycélium et donc des taches foliaires. Il s'agit du mode de dissémination le plus courant qui entraıne l'apparition des premiers symptômes généralement sur les feuilles du bas après la floraison. Les fortes rosées et les faibles luminosités favorisent également le développement de la maladie. Si ces conditions favorables sont réunies, les symptômes apparaissent rapidement entre 5 et 12 jours après l'infection. Ensuite, le champignon aidé par les pluies, l'irrigation et/ou le vent contamine les différents étages foliaires supérieurs dissémination aérienne, du stade 10-12 feuilles jusqu'à la sénescence.



Helminthosporium turcicum (Photo : A. Peyhorque - Arvalis)

<u>Observations</u>: quelques taches d'Helminthosporiose signalée sur le secteur de Peyrehorade sur des maïs au stade dessèchement des soies, à proximité de cours d'eau ainsi que sur le secteur Sable sur des maïs waxy.

Evaluation du risque:

Les lignées de maïs semences se révèlent fréquemment sensibles à ce champignon. Les semis tardifs peuvent aussi présenter une sensibilité accrue au champignon (hybrides très précoces plutôt plus sensibles).

A surveiller.

• Rouille (Puccinia sorghi)

Conditions de développement : les spores capables d'infecter le maïs arrivent par les masses d'air. Des températures situées entre 16 et 25°C ainsi qu'une forte humidité permettent l'infection. Une durée de 6 heures d'humectation des feuilles est nécessaire pour la germination et l'infection. La multiplication de la maladie en culture se fait ensuite par les urédospores libérées par les pustules qui apparaissent sur le limbe (poussière orange).

<u>Observations</u>: quelques taches de rouille signalées à Mimbaste (40) ainsi que sur le secteur de Carcans (33) et sur des parcelles de maïs semences.

Évaluation du risque:

Les conditions climatiques actuelles (températures douces, humidité liée à l'irrigation) sont plutôt favorables à la maladie.



Pucciana sorghi (Photo : A. Peyhorgue - Arvalis)



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

